

BAREME DES HONORAIRES D'AGENCE TARIF AU 29/08/2017

HONORAIRES DE TRANSACTION BÂTIS:

De 0 à 99.999€:
forfait 10.000€

De 100.000 € à 129.999€ : 10% du prix de vente

De 130.000 € à 299 999€ : 8% du prix de vente

De 300.000 € à 599.999€ : 6% du prix de vente

➤ Plus de 600.000€ : 5% du prix de vente

Immobilier entreprises et commerces : 10% du prix de vente

HONORAIRES DE TRANSACTION TERRAINS:

De 0 à 99.999€:
forfait 10.000€

De 100.000 € à 200 999€ : 10% du prix de vente

De 201 000€ à 450 999€ : 8% du prix de vente

Plus de 451 000€ : 6% du prix de vente

HONORAIRES DE LOCATION:

1/HABITATION:

- Recherche de locataires : 4€/m² à la charge du propriétaire
- Mise en place locataire, visites, rédaction du bail : 8€/m² à la charge du propriétaire et du locataire
- Etat des lieux : 3€/m² à la charge du propriétaire et du locataire

2/COMMERCE ET PROFESSIONNEL:

- > 16% HT du loyer annuel HT
- ≥ 2.400€ de frais de rédaction d'actes partagés pour moitié entre le preneur et le bailleur

HONORAIRES DE GESTION:

- > Gestion simple: 8% TTC sur le montant de tous les encaissements
- > Gestion sérénité : 11% TTC sur le montant de tous les encaissements
- > Garantie de Loyers impayés : 3% TTC sur le montant de tous les encaissements

ADOPTE UN TOIT